

---

# Communiqué

---

## Zone de rencontre neutre

**Saint-Damien, le 24 novembre 2022.** – En juillet dernier, la MRC de Matawinie exprimait son souhait d’implanter des zones neutres à travers tout le territoire d’ici la fin de l’année. Ce projet, initié par la MRC elle-même et en collaboration avec la Sûreté du Québec, permet d’offrir des endroits d’échanges surveillés et sécuritaires. Nous sommes fiers d’annoncer officiellement que Saint-Damien possède maintenant sa zone neutre.

Mais qu’est-ce qu’une zone neutre? Il s’agit d’une zone préalablement identifiée, dans un endroit public, idéalement près d’un poste de police ou d’un bâtiment municipal, filmée 24 h sur 24, 7 jours sur 7. De cette façon, un acheteur et un vendeur ayant conclu une transaction sur un site de vente en ligne peuvent s’y donner rendez-vous pour réaliser l’échange de biens, ou encore des parents séparés peuvent en faire leur lieu officiel d’échange pour la garde des enfants. Bien que l’endroit ne soit pas sous surveillance policière, la zone est filmée à des fins dissuasives et les enregistrements permettent de revenir, au besoin, sur les événements survenus dans les jours précédents.



À Saint-Damien, la zone neutre est installée sur le stationnement de la mairie, sise au 6850, chemin Montauban. L’emplacement est clairement identifié par une pancarte près du chemin Montauban (route 347). Vous pouvez désormais y faire vos échanges en toute quiétude puisque tel que mentionné, une caméra est active et enregistre en continu. N’hésitez pas à l’utiliser!